



www.chevrieres42.fr

Compte rendu Conseil Municipal du 21/12/2018

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 21 décembre 2018 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Raphaël BASSON, Béatrice CHALENDARD, Christophe DUMAS, Hervé GAGNARD, Nicole MARQUET, Thierry PERRET..

Absente excusée : Marie-Joëlle PERRET (pouvoir à Norbert DUPEYRON). Nicole VENET (pouvoir à Joël VOS)

1) Retours commissions intercommunales et conseils syndicaux.

Nicole MARQUET fait part que la commission culture recherche des communes pour le rendez-vous de la création qui aura lieu le 23 novembre 2019.

Les élus proposent de vérifier la disponibilité de la salle pour recevoir cet évènement.

Conseil communautaire du mardi 18 décembre à Brussieu :

- Les élus ont remis un chèque de 4000 € à la ligue contre le cancer. Cet argent provient de la collecte de verre. Plus le tri est fait correctement et moins nous trouvons dans les sacs noirs qui sont destinés à être enfouis, des déchets pouvant être recyclés (comme le verre, le papier), plus la collectivité économise de l'argent sur le coût de transfert et de gestions des déchets. Une partie de cette économie est reversée à la ligue contre le cancer.

Les élus ont validé

- La création d'un Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS). Cette structure est là pour diffuser de l'information, coordonner des actions avec les centres communaux d'actions sociales qui gardent toute leur place et rôle dans nos communes.
- La dissolution de l'office de tourisme des Monts du Lyonnais et son intégration dans l'office de tourisme intercommunautaire des Monts du Lyonnais qui regroupe plusieurs communautés de communes.
- Le portage de plusieurs actions dans le domaine de l'agriculture bénéficiant de subventions LEADER (programme Européen) et de la CCMDL :

La plantation de haies, Le programme d'action installation transmission en 2019 , Le programme d'action CAP 2ER, Le dispositif anti-grêle, Le projet fromagerie collective des Monts du Lyonnais, La modification du règlement des déchèteries pour les cartons avec la gratuité des apports pour les professionnels, La modification du tarif professionnel pour les apports des déchets verts : 15 € le mètre cube à partir du 1er janvier 2019. L'approbation de la convention entre la CCMDL et la CCFE pour la déchèterie de Chazelles sur Lyon. Les tarifs 2019 des deux écoles de musique.

2) Urbanisme.

A l'unanimité, les élus délibèrent sur l'arrêt de projet de PLU.

Le dossier sera envoyé en début d'année aux services de l'état et chambres consulaires pour avis.

3) Bâtiment.

La Gare

Les travaux sont tous réceptionnés et leur montant s'élève à 106687,05 € HT.

Le montant des subventions est lui de 67770,80 € soit 65 % du projet.

4) Voirie.

Les élus délibèrent sur la subvention à demander au CD 42 pour les travaux 2019 de voirie communale. Leur montant a été estimé à 73131,72 € HT

Sont prévus au programme :

- Le chemin du Bessy
- L'allée du Bessy
- Une partie du chemin de la Pacalière (encore en terre aujourd'hui).

5) Compétence jeunesse.

Le conseil communautaire a validé cette remontée de compétence mardi soir à Brussieu.

Les communes de la CCDML ont trois mois pour à leur tour délibérer sur cette question.

Pour la commune de Chevrières, l'action concernée est celle des centres de loisirs qui sont organisés durant les vacances scolaires de la Toussaint, février et Pâques.

Les élus municipaux valident ce transfert de compétence, qui sera neutre financièrement pour la CCMDL, puisqu'il sera pris sur l'atténuation de compensation que la communauté de communes reverse à la commune.

Une convention tripartite sera établie entre la CCMDL, la commune et l'association porteuse du projet (L'AFR)

6) Infos et questions diverses.

Nouveauté - Projet jeunes :

L'association familles rurales de Chevrières accompagne les jeunes de 14 à 18 ans dans la construction d'un projet européen pour l'année 2019.

Le nombre de places est de huit jeunes entre 14 et 18 ans.

Pour les personnes intéressées merci de vous inscrire par mail, à l'adresse : **clsh42@orange.fr** avant le **04 janvier 2019**.

Une Rose un espoir

Passage des motards le samedi 27 avril 2019

Dimanche 6 janvier 2019 : Vœux de la municipalité à la salle polyvalente à 11h
Toute la population y est invitée.

Dimanche 6 janvier 2019 : A partir de 16 heures, à la salle polyvalente : bal organisé par l'ACCA.

Distribution des sacs poubelles :

- vendredi 11 janvier 2019 de 15 h à 18 h à la salle polyvalente
- samedi 12 janvier 2019 de 9 h à 12 h à la mairie.

Il vous est demandé de venir impérativement pendant ces permanences ou vous faire remplacer par une autre personne en cas d'empêchement.

Collecte sacs noirs : Dorénavant tous les lundis. Première ramasse lundi 07 janvier.

Vendredi 18 janvier 2019 : Don du sang de 16 h à 19 h à la salle polyvalente.

Vendredi 1er Février 2019 : Rétrospective des 50 ans du comité des fêtes.

Dimanche 10 Février 2019 : Paiement des terrains et concours de belote ACCA

Samedi 23 Février 2019: Concours de belote de l'AFPC à Coise .

OGEC – Ecole de Chevrières - **Vente de brioches**

Vendredi 11 janvier de 15h à 18h - A la Salle des fêtes

Samedi 12 Janvier de 10h à 12h - A la Mairie de Chevrières

Prix de vente : 5€ la brioche



Tarifs école de musique de la CCMDL

Prestation enfant	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire
Eveil musical	150 €/an soit 2 fois 75 €	220 €/an soit 2 fois 110 €
<u>Formule complète</u> : cours instrument + cours collectif	360 €/an soit 2 fois 180 €	450 €/an soit 2 fois 225 €
<u>Formule complète</u> avec tarif associations musicales	320 €/an soit 2 fois 160 €	
Atelier chant ou ensemble vocal	190 €/an soit 2 fois 95 €	
Ensembles musicaux ou cours collectif seul	40 €/an soit 2 fois 20 €	60 €/an soit 2 fois 30 €
2ème instrument	180 €/an soit 2 fois 90 €	220 €/an soit 2 fois 110 €
Ensemble musicaux ou cours collectif seul 2ème semestre	20 €/an soit 2 fois 10 €	30 €/an soit 2 fois 15 €
Initiation Batucada	150 €/an soit 2 fois 75 €	180 €/an soit 2 fois 90 €
Location instrument enfant	170 €/an soit 2 fois 85 €	170 €/an soit 2 fois 85 €

Prestation adulte	Tarifs territoire	Tarifs hors territoire
<u>Formule complète</u> : instrument + cours collectif	430 €/an soit 2 fois 215 €	510 €/an soit 2 fois 255 €
<u>Formule complète</u> avec tarif associations musicales	380 €/an soit 2 fois 190 €	
Atelier chant ou ensemble vocal	350 €/an soit 2 fois 175 €	440 €/an soit 2 fois 220 €
Ensembles musicaux ou cours collectif seul	40 €/an soit 2 fois 20 €	60 €/an soit 2 fois 30 €
2ème instrument	180 €/an soit 2 fois 90 €	220 €/an soit 2 fois 100 €
cours collectif seul 2ème semestre	20 €/an soit 2 fois 10 €	30 €/an soit 2 fois 15 €

20181218_NoteSynthèse_conseil_CCMDL

Initiation Batucada	180 €/an soit 2 fois 90 €	220 €/an soit 2 fois 110 €
Location instrument adulte	170 €/an soit 2 fois 85 €	170 €/an soit 2 fois 85 €

Sur les formules complètes, enfant et adulte, deux dégressivités sont applicables :

- -10 % sur le 2^{ème} élève de la famille
- -15% à partir du 3^{ème} élève de la famille

Les dégressivités s'appliquent par palier sur les tarifs les plus bas.